

## COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 28/05/2021 :

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 28 mai 2021. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

\*\*\*

- **Situation COVID-19 à la DDFiP 77 :**

Au 27 mai 2021, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 0 cas COVID confirmés et 4 cas contact. C'est la première fois depuis des mois qu'il n'y a aucun cas COVID avéré dans notre Direction.

- **Situation COVID-19 en Île-de-France :**

La Direction nous a fait un petit point sur la situation en Île-de-France au 27/05/2021 qui est en nette amélioration :

- un taux d'incidence de 139 pour 100 000 habitants
- un taux de positivité de 3,4 %,
- 550 000 tests réalisés par semaine
- 4 700 hospitalisations dont moins de 1 000 en réanimation
- 4 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin soit environ 40 % de la population d'Île-de-France

La Direction a rappelé que les agent·es souhaitant se faire vacciner peuvent bénéficier d'autorisation d'absence.

- **Campagne IR - informations locales :**

Semaine du 17 au 21 mai :

- 4700 personnes reçues à l'accueil
- 2000 appels
- 857 rendez-vous (physiques et téléphoniques)
- 2985 e-contact reçus
- 23 649 déclarations papier déposées et 199 000 télédéclarations, les déclarations automatiques représentent 61 % des déclarations déposées)

Nombres de déclarations comptabilisées dans Iliad		
Services	Télédéclarations	Déclarations papier
Lagny	43 000	4 493
Meaux	32 000	3 370
Melun	26 000	1 822
Sénart	20 000	2 240
Coulommiers	14 000	*
Fontainebleau	8 000	*
Montereau	10 933	2 087
Nemours	5 943	1 500
Noisiel	11 727	2 350
Provins	9 485	1 854
Roissy	16 763	*

\* les chiffres ne nous ont pas été communiqués par la Direction

Concernant les demandes de rendez-vous, les délais s'allongent sur certains sites. Certains n'ont plus de créneaux disponibles avant la fin de la campagne. C'est notamment le cas pour Meaux et Lagny qui n'ont des créneaux disponibles qu'à compter du 22 et du 25 juin. La Direction va demander une intensification des capacités d'accueil sur les sites ne pouvant recevoir des usager·ères sur rendez-vous avant le 8 juin.

\*\*\*

- **La saisie des déclarations dans GestPart :**

Suite à la demande de **Solidaires Finances Publiques 77** la Direction nous avait annoncé que cette saisie débiterait le 10 mai. Aujourd'hui elle nous annonce que cette expérimentation est abandonnée et qu'elle est repoussée à 2022, mais elle n'est pas en mesure de nous dire si les déclarations déjà saisies vont devoir l'être à nouveau dans Iliad.

- **Numérisation des déclarations :**

Les déclarations pour la numérisation vont bientôt être récupérées, la Direction nous a fourni les dates de récupération :

- 17 juin : Melun, Sénart, Fontainebleau, Montereau, Nemours et Provins
- 18 juin : Roissy, Noisiel, Lagny, Meaux, Coulommiers

- **Télétravail :**

À compter du 9 juin, le retour progressif sur le lieu de travail va être enclenché. Les personnes vulnérables et fragiles ne sont pour le moment pas impactées par ce retour progressif.

D'après la Circulaire Fonction Publique du 26 mai 2021 ce retour va se dérouler en 3 phases :

- à compter du 9 juin : passage à 3 jours de télétravail par semaine pour les personnes à 100 %
- à compter du 1<sup>er</sup> juillet: passage à 2 jours de télétravail par semaine si la situation sanitaire le permet
- à compter du 1<sup>er</sup> septembre : mise en place du nouveau protocole télétravail

La Direction va organiser une audioconférence avec les chef·fes de service le 2 juin afin de leur présenter les modalités de retour progressif au bureau. Mais elle a d'ores et déjà indiqué aux OS que ce retour allait se faire progressivement et qu'il n'était pas question de faire revenir l'ensemble des agent·es en présentiel dès le 9 juin. Le nouveau protocole télétravail va être présenté aux OS lors du CTL du 10 juin et sera mis en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Dès le 15 juin les agent·es qui le souhaitent pourront effectuer leur demande de télétravail pour le 1<sup>er</sup> septembre via SIRHIUS. Les détails sur le nouveau protocole télétravail vous seront communiqués à l'issue du CTL du 10 juin.

Pour les agent·es vulnérables et fragiles, il·elles ont la possibilité de revenir travailler au bureau. Pour le moment les médecins de prévention n'ont pas reçu de directives précises pour les agent·es vulnérables et fragiles. Toutefois, si il·elle le souhaite, l'agent·e doit prendre contact avec le médecin de prévention afin que celui-ci fasse le point sur la situation et l'autorise à revenir progressivement au bureau.

- **Caisses sans numéraire :**

Le passage des caisses sans numéraire est à l'ordre du jour du CTL du 10 juin, mais la Direction nous a informé d'un changement important concernant la caisse de Fontainebleau qui interviendra dès aujourd'hui ! En effet la caisse du site est actuellement tenue par le SIP, son passage sans numéraire était prévu au 1<sup>er</sup> juillet. Avec le NRP et les fusions de services, il était prévu que la Trésorerie de Fontainebleau récupère la tenue de la caisse du site au 1<sup>er</sup> juillet. Fontainebleau doit absolument garder du numéraire pour le Tribunal. Dans le même temps il est prévu un changement de logiciel de caisse le 28/05 avec l'utilisation de DEMETER. Plutôt que de passer la caisse du SIP sur DEMETER et de la transférer à la Trésorerie au 1<sup>er</sup> juillet, la Direction a donc pris la décision d'effectuer le transfert de caisse dès aujourd'hui.

**Solidaires Finances Publiques 77** a fait remarquer à la Direction qu'une telle décision n'a pas été prise ce vendredi matin avant l'audio. La Direction nous informe que les choses ont évolué très rapidement puisque la décision a été prise le 21 mai. Il est vrai que dans la période, c'est un sujet qui nécessite d'être traité dans l'urgence... nous déplorons une nouvelle fois que l'information des organisations syndicales ne bénéficie pas du même élan. Qu'en est-il de celle des usager·ères ?...

- **Mouvements locaux :**

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction quand seraient publiés les tableaux de classement des demandes pour le mouvement local. Dans un premier temps, la Direction nous a répondu qu'il n'y avait plus de CAPL et que mis à part les mouvements, elle n'avait aucune obligation de publication particulière. Solidaires Finances Publiques 77 a donc rappelé que la Loi Transformation Fonctions Publiques prévoyait justement qu'en amont de la publication des mouvements locaux, les directions locales avaient l'obligation de publier les tableaux de classement des demandes par site et par service comme cela a été fait par la direction Générale pour les mouvements nationaux.

La Direction nous a répondu : « Nous ferons mieux que publier les tableaux de classements, nous publierons le mouvement ! » (sic)

- **Cantine de Lagny-sur-Marne :**

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction quelles étaient les avancées concernant la situation de la cantine de Lagny-sur-Marne. En effet, le contrat avec le traiteur prend fin à la mi-juin. Pour le coup, il est urgent de trouver une solution pour que les agent·es ne se retrouvent pas sans solution de restauration.

La direction nous informe qu'elle a avancé sur le sujet. Dans un premier temps le contrat avec le traiteur va être prolongé. Le sondage auprès des agent·es du site a montré qu'il·elles souhaitaient plus de souplesse sur la réservation des repas et plus de diversité dans les menus proposés. Le référent restauration collective va se rendre sur place le 2 juin afin de rencontrer les membres du bureau de l'association. Les statuts de l'association prévoient 6 membres de bureau, la Direction nous indique que l'association pourrait être maintenue si elle comptait au moins 3 membres de bureau. Étant donné qu'il faut qu'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) soit convoquée, il va être demandé lors de celle-ci une modification des statuts pour que 3 membres de bureau suffisent à maintenir l'association en place.

Solidaires Finances Publiques 77 a profité du sujet pour demander à nouveau la date de la tenue d'un Groupe de Travail du CDAS sur la restauration collective (nous le réclamons depuis début 2020). La direction nous a répondu que celui-ci sera organisé dès que nous pourrions reprendre les réunions en présentiel et pense qu'il pourra se tenir à la rentrée.

\*\*\*

**Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition  
si vous avez des questions ou difficultés.**

**La prochaine audioconférence aura lieu le mercredi 12 mai 2021.**

**D'ici là prenez soin de vous !**

\*\*\*

**Contacts :**

@ : [solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr)

☎ : **Lauren GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24**

**Retrouvez-nous également :**

**Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>**

** : solidaires finances publiques 77**